

Billets doux

PAULE.—Un malin—que je ne veux tout de même pas renier comme ami, malgré qu'il ait poussé l'indiscrétion jusqu'à prendre connaissance de ma correspondance féminine, à mon insu, bien entendu !— m'envoyait hier pour vous la dédier la citation suivante :

“ L'abondance des biens

“ Pour l'amour conjugal a de puissants liens...

“ La beauté, les attrait, l'esprit, la bonne mine

“ Échauffent bien le cœur, mais non pas la cuisine !”

CORNEILLE, “Mélite”.

Je proteste ! Dussé-je me faire mettre au ban... de mon sexe, je déclare fermement partager en tous points votre opinion et vous félicite d'être venue nous l'exposer aussi crânement. Bravo, mademoiselle ! Seulement, il ne faut pas dire : Je n'y reviendrai plus.

A. E. D.—Je ne sais vraiment pas quel diabolotin est venu trotter dans mes paperasses, cette semaine, ami, mais franchement, je j'ai beau tourner et retourner mes vieilles “bernicles” sur mon vieux nez, je ne retrouve plus vos pièces. Le vent de la renommée les aurait-il emportées avant que je puisse les publier ? Peut-être. Dans tous les cas, je suis désolé.

GIOVANNI.—Bien que votre opinion sur la musique me paraisse un peu trop catégorique, j'aurais publié volontiers votre sonnet, confrère, car je l'ai beaucoup apprécié. Seulement, vous vous obstinez à ne pas dévoiler votre identité... Merci pour votre amicale sympathie du reste.

BISTOURI.—La rédaction vous remercie bien cordialement pour votre collaboration si généreuse et si spontanée. Elle regrette, faute de ressources pécuniaires suffisantes, de n'avoir pu continuer de publier vos “célébrités médicales”. Vos pièces sont tout de même un fonds de réserve : nous espérons que des circonstances plus favorables nous permettront de les mettre à jour l'an prochain. Entendu, n'est-ce pas ?...

L'homme au BINOCLE.

La Faculté de médecine a appris avec regret la mort de Mlle La-londe, sœur de son ancien maître de chapelle.

Au confrère éprouvé, ainsi qu'à sa famille elle offre l'expression sincère—quoique tardive—de ses sympathies affligées.—G. L.